

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

## Déclaration de Maladie

N° W21-826420

183382

~~AB3382~~



Mutuelle de Prévoyance  
& d'Actions Sociales  
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule

293

Société

RAA  
RETRAITÉ

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom

AZIZ ALLAL

Date de naissance

1938

Adresse

N° 56 Rue Le KELLILE HAY ARRATHA  
CASA

Tél. :

Total des frais engagés : 731,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation

Nom et prénom du malade

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Nature de la maladie :

HCA

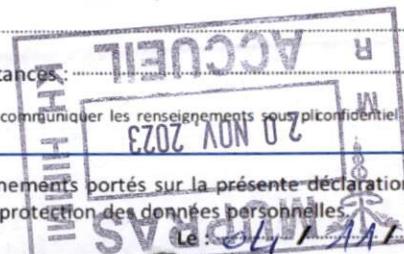
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :



VOLET ADHÉRE\*

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/02/2013	Consultation	3000		INP : 11/02/2013 GSM : 06 17 45 00 00 N° Tél : 06 22 45 00 00 N° fax : 06 22 45 00 00 CARTE D'ACCÈS MÉDECIN

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Dr. Ali El Iouaïdi S.A.R.L. Sidi Maârouf - Casablanca Tél/Fax 05 22 97 32 88 GSM : 06 61 60 54 68	04/11/23	631,00

## **ANALYSES - RADIOPHARMACIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				<b>MONTANTS DES SOINS</b> <input type="text"/>
				<b>DEBUT D'EXECUTION</b> <input type="text"/>
				<b>FIN D'EXECUTION</b> <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			<b>COEFFICIENT DES TRAVAUX</b> <input type="text"/>
	$\begin{array}{c c} H & \begin{array}{l} 25533412 \\ 00000000 \end{array} \\ \hline D & \begin{array}{l} 21433552 \\ 00000000 \end{array} \\ & \hline G & \begin{array}{l} 00000000 \\ 35533411 \end{array} \\ & \hline B & 11433553 \end{array}$			
	<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			<b>MONTANTS DES SOINS</b> <input type="text"/>
				<b>DATE DU DEVIS</b> <input type="text"/>
				<b>DATE DE L'EXECUTION</b> <input type="text"/>

Cabinet de Consultations &  
d'Explorations Cardio-vasculaires

**Docteur CHAMI Mohammed**  
**CARDIOLOGUE**  
Spécialiste diplômé de la Faculté de  
Médecine de Bruxelles



عيادة تشخيص و استشارة  
أمراض القلب و الشرايين

**دكتور محمد الشامي**

أخصائي في أمراض القلب و الشرايين

جامعة كلية الطب ببروكسل

Casablanca, le.....

9/11/23

N° Arzg Nbanka

1) <sup>AM 30 x 3</sup> prégan 80/110, r

2) 88,10 C / j x 10/12/2028

1/2 4/4

ttt 3 mois

**PHARMACIE AHMED ALI**

SARL AU  
Dr. Ali El SIDI MAAROUF Casablanca  
Tél./Fax 05 22 97 32 16  
GSM 06 61 60 54 68

Dr. MOHAMMED EL HAM  
CARDIOLOGUE (ULB)  
N°17, Place Charles Nicolle  
Casablanca - Maroc  
06 61 60 54 68

ECG

NOM:aziz mbarka ID : Sexe : Age : Date :4-11-2023

